

## Code du balisage © FFRP

Jalonnement des itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	⌊
Mauvaise direction	✗



### Charte du randonneur

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos débris
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes

Les origines du château d'Amnon ou Amenon **2** sont inconnues. En 1652, Etienne Pallu, écuyer, maître d'hôtel du roi, est seigneur des Perrières et d'Amnon. Après 1845, les bâtiments autour de la cour sont démolis à l'exception du logis, de la chapelle et du colombier placés dans l'alignement. La cour est ouverte. Une petite tourelle d'angle est conservée et restaurée dans le style néogothique dans l'angle avec le nouveau potager aménagé au sud. Un grand balcon supporté par une arcade est aménagé devant le grand salon. Il n'est pas sans rappeler la terrasse placée devant la salle à manger du château du Lude. Les quelques ressemblances avec les remaniements du château du Lude peuvent laisser supposer ou une copie ou l'intervention du même architecte.



L'ensemble castral du domaine d'Etival **5** s'étendait depuis le Loir (au nord) jusqu'aux rives de la Fare (sud-est). On peut supposer que le déplacement du site castral s'est effectué vers la fin de la guerre de Cent ans et imaginer alors la reconstruction du château sur une plate forme fossoyée carrée avec des tourelles aux angles quelques mètres au-dessus de la première motte. Au XVII<sup>e</sup> siècle existe un nouveau logis légèrement plus à l'est, lui-même agrandi et régularisé dans les années 1660. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble du logis fut modifié. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pavillons sont démolis et l'escalier réintègre le centre du bâtiment avec une distribution d'ensemble donnant sur la façade méridionale ménageant ainsi des enfilades lorsque les portes sont ouvertes.

Sources : [www.patrimoine.payedelaloire.fr](http://www.patrimoine.payedelaloire.fr)

## Randonnée

# Saint Germain d'Arcé

## Amenon



[www.cc-bassinludois.fr](http://www.cc-bassinludois.fr)  
O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20

Circuit couleur orange de 13 km à Saint Germain d'Arcé

## Circuit couleur orange de 13 km

Départ  du parking de la Mairie et de l'agence postale au centre du bourg (à laisser sur sa gauche), passer par la ruelle « Grand' Rue » (indication orange). Monter et tourner sur la seconde rue à droite vers « Bourg Joly », continuer sur le sentier, reprendre la route, laisser « La Ludoissière » sur la droite, et au croisement suivant prendre à droite (indication orange), laisser « La Gogrière » sur la gauche. Passer par le lieu-dit « La Poussinière ». Au hameau de « La Croix » tourner à gauche (indic. orange), passer le lieu-dit « La Clotterie ». Parcourir 700 m sur le sentier et prendre à droite. Dans la forêt, parcourir 1,2 km environ (continuer tout droit en traversant plusieurs intersections) et tourner à droite à la lisière du bois (indic. orange), au croisement suivant : tout droit dans la forêt et à celui qui suit : poursuivre tout droit (indic. orange). Arriver sur une petite route (laisser à droite le Château d'Amnon ). A l'intersection où se trouve un calvaire prendre tout droit. Passer au Dolmen d'Amnon . Au croisement de « La Goujonnière » continuer à droite, passer la rivière « La Fare », le lieu-dit « Le Moulin de la Ronce », « Les Roches », « Etival » . Longer la pommeraie, « Guerrian », « La Lande », « Saint Jean des Landes ». A l'intersection prendre à droite vers « Les Giraudières », « Bellevue » (indic. orange). Au croisement suivant tourner à droite (ne pas se diriger vers les plantations de pommiers), passer « Les Giraudières », continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection où il faut prendre à droite, passer « La Guerinière »  au croisement poursuivre à droite sur la D217, passer le cimetière, et avant d'arriver au village tourner à droite sur le chemin pédestre où se trouve le « Menhir Christianisé », rue du Gué. Suivre le sentier, passer « La Fare ». Tourner à gauche vers le village, passer la caserne des pompiers, l'Amicale de la Boule de Fort jusqu'à rejoindre le parking de la Mairie et de l'agence postale.

